



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 821 – Semaine du 7 au 13 octobre 2019

Flash infos

Salle de réception

Les travaux avancent selon le planning. Les fondations et la dalle de sol avec tous les fourreaux sont réalisées. L'ossature et la charpente devraient être posées pour la fin octobre.

Casiers légumes et fruits

Ce nouveau dispositif de distribution semble bien apprécié. Actuellement « Chatelain maraîcher » approvisionne tous les deux jours. Il est évident qu'il y a un équilibre à trouver entre ventes et approvisionnement.

Crottes de nos « chers toutous »

Trop souvent encore nous avons le désagrément de devoir contourner des crottes de chiens sur le trottoir ou sur le parvis de l'église comme nous l'avons constaté récemment. Nous conseillons aux propriétaires de ces « chers toutous » de ne pas sortir sans un ou deux sacs plastiques pour ramasser les excréments quand le besoin naturel certes, survient sur la voie publique. Il serait regrettable que nous devions en arriver à verbaliser si la situation actuelle devait perdurer.

Attention à ceux qui passent pour de nouveaux contrats

Comme vous le lirez dans l'article qui suit sur les faux éboueurs, nous sommes de plus en plus souvent démarchés par des représentants officiels de tel ou tel distributeur : Engie, Enedis, Direct ceci ou cela... Sous couvert de vérifier votre abonnement, **ces gens qui ne sont pas mandatés par la mairie**, cherchent tout simplement à vous faire changer de distributeur et à vous faire signer un nouveau contrat. Alors prudence !

Travaux EDF rue Pasteur et rue des grandes Noues

Rappelons qu'il s'agit de remplacer un câble défectueux qui a été installé à la création de la résidence de l'Etang (les familiales) dans les années 70

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf

Infos administratives

Bacheliers 2019



Vous avez obtenu votre diplôme pour la session 2019, la commune de Moussy le Neuf serait heureuse de vous offrir une récompense lors de la réception officielle du **vendredi 15 novembre à 19h Salle J. d'Arc**. Pour ce faire, nous vous demandons de déposer en Mairie, une copie de votre diplôme et de votre carte d'identité **au plus tard, le vendredi 18 octobre 2019**.

Bus Santé

Un « Bus Santé » itinérant stationnera sur le parking de l'école.



Attention ! la date a été modifiée :

Samedi 16 novembre 2019

De 9 à 13h

Il proposera aux habitants de Moussy le Neuf, un dépistage gratuit. Les maladies pouvant être dépistées sont, le cancer du poumon, tuberculose, diabète, insuffisance rénale, cholestérol et bien d'autres encore. Le passage du Bus de la Santé est une opportunité pour les habitants d'accéder à de simples dépistages et en cas de besoin, d'être orientés vers les structures de soins adaptées.

Pas besoin de prendre rendez-vous, présentez-vous au bus.



Atelier Mémoire

Le CCAS organise gratuitement un atelier mémoire « PEP'S TABLETTE » pour les Séniors.

Merci de vous inscrire en Mairie.

Pharmacie de Moussy le Neuf

Nouveaux horaires :

Du lundi au vendredi : 8h45-12h15/14h-19h30

Samedi : 8h45-12h15/14h-19h



Infos administratives

Colis et bons d'achat de Noël

Pour bénéficier de ces prestations offertes par le CCAS vous devez :

- Résider sur Moussy depuis au moins un an,
- Avoir 65 ans au 1^{er} janvier de l'année de la demande,
- Vous présenter en Mairie avec votre avis d'imposition de l'année précédente et une pièce d'identité entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre de l'année de la demande.



Objets trouvés



Des objets divers trouvés sur la voie publique ou dans les bâtiments communaux sont régulièrement déposés en Mairie et sont tenus à votre disposition.

Manifestations, Loisirs et Sports

ESM Judo



La section Judo ouvre un créneau Jujitsu self défense le mercredi et le vendredi de 20h15 à 21h30.

Les cours sont ouverts à tous à partir de 14 ans. De plus, il vous est rappelé que les cours de baby judo ont lieu le mercredi et vendredi de 17h30 à 18h15 à partir de 4 ans.

Renseignements : **06.65.76.08.33**

Venez nombreux !

Le Président, C. LASSARRE

Environnement

Communiqué de SIGIDURS

Depuis le 1^{er} septembre, les déchèteries de Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory ont rejoint le réseau du Sigidurs. De ce fait, les demandes de cartes d'accès affluent particulièrement.

En conséquence, **le délai pour recevoir votre nouvelle carte d'accès Sigidurs est désormais de 6 semaines**, au lieu des 15 jours préalablement annoncés.

Dans l'intervalle, vous avez tout de même accès aux deux déchèteries avec la présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois durant toute la période transitoire.

Merci de votre compréhension.

Attention aux faux éboueurs

L'arnaque est connue mais continue à faire des victimes. Chaque année, un peu partout en France, des individus se présentent chez vous en se faisant passer pour des éboueurs et vous vendent un calendrier pour quelques euros. Ils se présentent sous le nom de l'entreprise qui collecte vos déchets et même sous celui du Sigidurs. Ils peuvent être vêtus du gilet jaune fluo réglementaire afin de se rendre crédibles auprès de leurs victimes.

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance. Nous vous informons également que le contrat qui nous lie à nos différents prestataires de collecte interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de sanctions. Si vous êtes confrontés à cette situation, appelez immédiatement le numéro vert du Sigidurs afin de nous le signaler : **0 800 735 736**

Nettoyons la nature



1 % : c'est le pourcentage de la population moussignole qui s'était rendue disponible le samedi 28 septembre dernier pour la dixième année de l'opération « NETTOYONS LA NATURE », 1%, cela peut paraître peu, mais c'est beaucoup car la trentaine de personnes présentes fait toujours preuve d'assiduité, de courage, et de ténacité face à ces dépôts sauvages, certes en nette régression mais dont il faut régulièrement assurer le ramassage (puis le tri, cela fait aussi partie des nouvelles pratiques car la récolte est hétéroclite) pour disposer d'un territoire communal propre.

Merci donc à cet efficace « 1% » et particulièrement aux trois adolescent(e)s présents, aux associations de l'ESM, ainsi qu'à toutes les personnes qui ramassent au quotidien, n'oublions pas non plus ceux qui ne salissent pas...

Quant aux salisseurs et pollueurs, n'en parlons pas, ce ne sont pas des gens.

Laurent ROUDAUT

En cas d'urgence



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

Pharmacie de garde : **voir à la pharmacie.**

Gendarmerie : **01.60.03.00.19**

Police intercommunale : **01.34.31.31.21**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Taxi/VSL : **06 07 76 59 45**

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché